

Brochures professionnelles pour les jeunes

Covid-19 et construction d'infrastructures

Interview de vice-président Marcel Baumann





Infra Suisse tient à nouveau des manifestations en juillet

Éditorial	3
Coronavirus	4
Plan de sortie	6
Examens	8
Championnat suisse	12
Promotion des métiers	14
Assemblée des membres	17
Interview de Marcel Baumann	18
Formation supérieure	22
InfraEco	24
Actualités	26
Nécrologie, dates et impressum	27



Du travail plutôt qu'un programme conjoncturel!

Le premier semestre 2020 a été particulièrement mouvementé. Quelques oublis sont donc possibles.

Je ne l'aurais jamais cru: dans le bulletin numéro 50, peu après mon élection comme président d'ici, j'avais écrit ceci:

«C'est ensemble que nous sommes forts! C'est pourquoi j'accorde une grande importance au maintien d'une collaboration active avec la Société suisse des entrepreneurs, constructionsuisse, la LITRA et d'autres organisations, ainsi qu'avec nos membres. C'est en tirant à la même corde sur les points importants que notre influence sera la plus grande.»

La crise du Covid-19 montre que cet «ensemble nous sommes forts» est une nécessité absolue pour se faire entendre. Non, le Conseil fédéral n'a jamais ordonné une fermeture des chantiers dans l'ensemble de la Suisse. Après sa décision de fermer malgré tout les chantiers, le canton de Genève a été explicitement retoqué par le gouvernement fédéral. Et c'est bien ainsi. Grâce à leur intervention rapide et coordonnée jusqu'au niveau fédéral, les associations de l'industrie de la construction ont pu obtenir que notre secteur puisse continuer de travailler. Cela n'allait pas de soi, si l'on regarde d'autres secteurs économiques. J'ai été régulièrement informé

de la situation par nos membres sur le front. Je tiens par conséquent à remercier tous les intervenants de cette collaboration véritablement fructueuse. Ces efforts en ont valu la peine!

Nous voulons du travail et non un programme conjoncturel. Pour nous, en tant qu'entrepreneuses et entrepreneurs, il est essentiel que les projets de maîtres d'ouvrage privés et publics ne soit pas gelés. La Confédération, les cantons, les communes et les entreprises ferroviaires doivent maintenant faire avancer leurs projets de construction, lancer les appels d'offres correspondants et réaliser ces projets. C'est le meilleur moyen pour maintenir également des emplois à moyen terme et pouvoir rembourser les crédits-relais. C'est ce que nous demandons, avec la Société suisse des entreprises, à travers un programme en cinq points.

Restons confiants. En tant que chefs d'entreprise, c'est à nous d'avancer avec un esprit positif et de motiver ainsi nos collaborateurs. Cela a des effets positifs pour tous. La normalité commence dans la tête. Restez en bonne santé.

Christian Wasserfallen

Conseiller national

Président d'Infra Suisse

Covid-19 et construction d'infrastructures

Le Covid-19 a infligé des dommages considérables à l'économie. Dans la construction, on a pu continuer à travailler avec certaines restrictions. Mais ces restrictions ont parfois eu un impact important sur les entreprises de construction.



Un sondage de la SSE parmi ses membres a montré un recul du chiffre d'affaires de 15 pour cent sur l'ensemble de la Suisse, dans le secteur principal de la construction, durant la phase de confinement, en mars et avril. En Suisse romande, ce recul a même atteint 40 pour cent. Au Tessin, l'activité de construction a été totalement paralysée. L'impact de cette pandémie sur les entreprises de construction dépend fortement de leur région d'activité. Ainsi, les entreprises situées dans les régions frontalières, avec une proportion importante de travailleurs étrangers, ont été particulièrement impactées, en raison des restrictions de circulation.

Qui supporte les coûts supplémentaires?

Les mesures imposées pour la protection de la population et la limitation de la propagation de la pandémie ont eu un impact important sur la productivité et donc sur le déroulement des travaux. Des coûts supplémentaires ont été induits, par exemple, par des retards dans la construction causés par le maître de l'ouvrage, le chef de chantier, le bureau d'études ou l'entreprise. La disponibilité de l'inventaire et du personnel ou la place disponible sur le chantier ont également pu avoir un effet négatif sur la productivité. Il a également pu y avoir des goulets d'étranglement ou des retards dans les livraisons,

des perturbations dans le déroulement des travaux en cas de prestations intermédiaires ou d'autres lots. A cela s'ajoutent les coûts supplémentaires directs liés aux mesures pour la protection de la santé: véhicules supplémentaires pour le transport de personnes et de matériel, réduction de l'engagement en personnel, conteneurs supplémentaires pour les pauses ou travail par équipe, installations sanitaires ou masques de protection.

Les modifications des déroulements des travaux et de la productivité ont pu entraîner des adaptations du calendrier des travaux. Des peines conventionnelles doivent être renégociées. Malgré l'assouplissement actuel des restrictions de circulation, la disponibilité du personnel peut également rester problématique. Afin de réaliser les projets d'infrastructure au plus près du calendrier prévisionnel, des mesures spécifiques en fonction des chantiers sont nécessaires. Plusieurs autorités soulignent vouloir faire preuve de pondération et rechercher des solutions consensuelles. Il semble y avoir un important consensus dans ce sens.

L'employeur est responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé des employés. En déduire qu'il doit dans tous les cas supporter seul les coûts correspondants serait toutefois clairement trop simpliste. Les contrats d'entreprise reposent toujours sur des hypothèses à un jour de référence. Si le maître de l'ouvrage et l'entreprise sont à même de trouver des solutions spécifiques et pragmatiques dans cette situation particulière, il faut le saluer.

Du point de vue juridique, il faut toujours considérer chaque cas particulier. Les dispositions légales et la norme SIA 118 sont des références importantes. Dans cette dernière, on tiendra notamment compte des art. 104 (Appui de la direction des travaux à l'égard de la protection de la santé), art. 94 (Obligations de la direction des travaux), art. 96 (Prolongation des délais en cas de retards non fautifs), art. 99 (Instructions et documents d'exécution) ou art. 59 (Circonstances extraordinaires). Le service juridique de la Société suisse des entrepreneurs a publié une fiche d'information à ce sujet.

Proposition de solution des CFF

Les CFF veulent donner aux entreprises la possibilité d'une procédure accélérée concernant les avenants. Du fait que CFF Infrastructure a décidé

elle-même la fermeture de certains chantiers, elle est particulièrement concernée par cette thématique. La procédure a été développée, dans ses grandes lignes, en collaboration avec les associations du secteur principal de la construction. Celle-ci peut être téléchargée depuis le site Internet d'Infra Suisse. Elle prévoit de structurer les avenants comme suit:

Catégorie 1 Avenants en suspens jusqu'à la décision de fermeture du chantier

Catégorie 2 Coûts liés à la fermeture et à la réouverture du chantier

Catégorie 3 Coûts d'immobilisation

Catégorie 4 Coûts supplémentaires dus à des conditions difficiles

Les CFF informeront les entreprises de construction de la procédure et de la mise en œuvre concrète. Les entreprises sont libres d'utiliser cette procédure ou d'opter pour d'autres solutions individuelles.

En outre, les CFF ont revu les priorités de leurs différents chantiers. Certains projets sont repoussés – parfois à très court terme. Cela peut placer les entreprises devant des défis considérables. Cet aspect n'a volontairement pas fait partie des négociations susdites avec les associations du secteur. Cela devra toutefois également être rapidement tiré au clair.

Jusqu'ici, il n'y a pas eu de communication quant aux domaines et à l'ampleur de la participation de l'Office fédéral des routes aux coûts supplémentaires pour les entreprises de construction liés au Covid-19. Un concept correspondant est attendu pour cet été.

Les maîtres d'ouvrage à tous les niveaux fédéraux ont une grande influence sur l'évolution conjoncturelle du secteur de la construction durant la crise du Covid-19. Ils peuvent avoir un rôle positif en accélérant les travaux, notamment dans la conception des projets, les procédures d'autorisation, l'attribution des travaux et la réalisation des projets de construction.

Pour tout complément d'information:
infra-suisse.ch/coronavirus

Sortir de la crise du Covid-19 en cinq points

La SSE et Infra Suisse ont présenté un plan en cinq points. Celui-ci doit contribuer à atténuer la récession et à assurer des emplois.

Début mai, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et Infra Suisse ont présenté un plan en cinq points pour maîtriser la crise du Covid-19 au niveau conjoncturel. Avec ce plan, les deux associations s'adressent avant tout aux autorités et aux maîtres d'ouvrage publics à tous les niveaux fédéraux. Le conseiller national Christian Wasserfallen résume nos attentes ainsi: «Les maîtres d'ouvrage publics doivent mettre leurs projets sur le marché maintenant. Nous n'avons pas besoin de programmes conjoncturels, mais de travail.» Si l'on continue d'investir maintenant en fonction des besoins et de faire avancer les projets, le secteur de la construction peut apporter une contribution importante à la maîtrise de cette crise. La construction contribuera ainsi à assurer des emplois et à atténuer la récession qui menace en Suisse.

A travers ces investissements en fonction des besoins, les deux associations souhaitent accélérer et intensifier des travaux de toute manière prévus dans un avenir proche. Cela concerne aussi bien le développement que la maintenance des infrastructures et des bâtiments. Pour cela, il faut faire avancer la planification des projets, les procédures d'autorisation, les adjudications et l'exécution des projets de construction.

Le plan présenté propose une solution concrète, à même d'être mise en œuvre immédiatement et efficacement. Il donne les bonnes impulsions au secteur de la construction, sans requérir d'importantes interventions. Nous n'avons pas besoin de programmes conjoncturels onéreux, et cela d'autant moins que les effets de ceux-ci ne se déploient que tardivement. Les aides d'urgence de l'Etat pour as-

surer la liquidité et le soutien direct de l'économie au début de la crise du Covid-19 étaient importantes, estiment la SSE et Infra Suisse. Ce qu'il nous faut, aujourd'hui, ce sont des investissements répondant aux besoins. Ces investissements étant le plus souvent déjà budgétisés, il s'agit maintenant d'accélérer leur réalisation.

Le plan de la SSE et d'Infra Suisse s'articule autour des cinq points suivants:

1. Lancer immédiatement les projets de construction

Les appels d'offres et les adjudications pour des projets de constructions prêts à être réalisés doivent être accélérés. Cela est possible, grâce au financement des projets d'infrastructures par les fonds nationaux et cantonaux. A l'échelon communal, les budgets d'investissement doivent être utilisés intégralement, par exemple pour l'entretien et l'assainissement des ouvrages existants.

2. Attribuer des mandats aux architectes, ingénieurs et entreprises

Les appels d'offres et les adjudications pour la planification et la conception de nouveaux projets de construction doivent être intensifiés. Le secteur suisse de la construction a besoin d'un volume de construction suffisant à moyen terme. Ce n'est qu'ainsi que le secteur de la construction pourra apporter une contribution substantielle à la création de valeur ajoutée dans l'économie suisse.

3. Faire avancer les planifications et les études en cours

Les travaux de planification et d'étude de projets de



construction nationaux, cantonaux et communaux doivent être accélérés au moyen de mesures appropriées.

4. Accélérer les procédures d'autorisation dans les communes et les cantons

Le traitement des demandes d'autorisation de construire et l'établissement des autorisations de construire ne doivent pas être retardés ou même suspendus. Les procédures d'autorisation de construire doivent au contraire être accélérées à tous les niveaux fédéraux, et cela pour les projets de construction de maîtres d'ouvrage aussi bien privés que publics. Ce n'est qu'ainsi que les entreprises pourront disposer de carnets de commande suffisants dès l'été 2020, afin d'assurer leur survie et les emplois de leurs collaborateurs/trices.

5. Assurer la sécurité et la poursuite de tous les travaux de construction

Les chantiers doivent pouvoir travailler avec le moins de restrictions possible, tout en respectant les mesures de protection contre le Covid-19. Les assouplissements possibles et judicieux doivent être mis en œuvre sans délai, dès que la situation épidémiologique le permet.

Ce plan en cinq points a recueilli un écho favorable de la part du public. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a également saisi le ballon au bond, dans la

«NZZ am Sonntag»: nous n'avons pas besoin de programmes conjoncturels, car «d'expérience, ceux-ci n'agissent que tardivement. Mais les pouvoirs publics peuvent, par exemple, faire avancer plus rapidement des projets déjà approuvés, afin d'apporter des perspectives aux entreprises. Je pense par exemple à des projets d'infrastructure», a encore ajouté le ministre de l'économie. Un «paquet de projets prêts à être réalisés» est actuellement élaboré dans ce sens.

Avec ses quelque 80'000 employés, le secteur suisse de la construction contribue pour environ cinq pour cent à la performance économique de la Suisse et veut apporter sa contribution pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie du Covid-19, soulignent les deux associations. Cela ne sera toutefois possible que si les autorités nationales, cantonales et communales créent les conditions nécessaires à cela, sur la base de ce plan en cinq points.

Soutenez la campagne

Commandez des bâches gratuites à la SSE. Montrez l'importance d'investir maintenant dans la construction:

shop.baumeister.ch

Covid-19 et examens de fin d'apprentissage

La pandémie du Covid-19 a également affecté les examens de fin d'apprentissage. Ceux-ci n'ont pu avoir lieu que de manière limitée ou ont même dû être supprimés, ce qui a malheureusement été le cas pour les constructeurs de routes.



La pandémie de coronavirus a également affecté les examens finaux de la formation professionnelle initiale. En raison des mesures de protection ordonnées, les examens n'ont pu avoir lieu que de manière limitée ou ont dû être entièrement supprimés. Le 16 avril, le Conseil fédéral a décidé qu'aucun

examen final ne pouvait avoir lieu dans les domaines de qualification culture générale et connaissances professionnelles, et cela dans toute la Suisse et pour tous les métiers. Les notes finales ont été basées sur les notes d'expérience. Une réglementation spéciale a été prévue pour les apprentis suivant

une formation de rattrapage (art. 32 OFPr) et les apprentis qui repassent l'examen. Pour ceux-ci, un entretien professionnel a eu lieu dans le domaine des connaissances professionnelles.

Concernant les examens pratiques, une procédure unifiée à l'échelle de la Suisse devait être appliquée pour chaque métier. Des aspects comme les ressources (calendrier, infrastructure, expertes et experts, coûts supplémentaires) et les possibilités de réalisation (restrictions, mesures pour la protection et la limitation de la propagation du coronavirus) ont été prises en compte. Les mesures de protection devaient être respectées à tout moment. En fonction des circonstances et des exigences des différents métiers, il a fallu choisir entre les variantes suivantes: un travail d'examen imposé à réaliser dans l'entreprise formatrice, un travail d'examen imposé à réaliser de manière centralisée ou aucun examen pratique, mais une évaluation par l'entreprise formatrice.

D'entente avec les chefs experts de toutes les régions linguistiques et après évaluation de toutes les possibilités et risques, Infra Suisse a opté pour les variantes suivantes:

- Pour les constructeurs et les constructrices de routes CFC ainsi que pour les assistants-constructeurs et les assistantes-constructrices de routes AFP, il n'y a pas eu d'examen pratique. En lieu et place, l'évaluation a été basée sur la note d'expérience des cours interentreprises (30 pour cent) et l'évaluation des compétences pratiques par l'entreprise formatrice (70 pour cent). Une grille d'évaluation correspondante a été remise par les cantons aux entreprises formatrices. Les responsables dans les entreprises formatrices ont évalué les compétences et les performances des apprentis sur la base des rapports de formation et de l'évolution durant la période de formation.

- Pour les constructeurs et les constructrices de fondations CFC ainsi que pour les assistants-constructeurs et les assistantes-constructrices de fondations AFP, les examens pratiques ont eu lieu sur les chantiers des entreprises formatrices, tout en respectant les mesures de protection.

Ces deux variantes ont été approuvées par les groupes d'experts compétents des cantons, et leur mise en œuvre a été validée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Les centres d'examen de Sursee, Gordola, Colombier et Moutier ainsi que les entreprises formatrices concernées ont mis en œuvre ces dispositions.

Pas une décision facile à prendre

La décision de ne pas réaliser d'examen pratique pour les constructeurs de routes n'a pas été facile à prendre. Les examens de fin d'apprentissage, notamment l'examen pratique, représentent un élément important de la formation professionnelle. Pour beaucoup de jeunes professionnels, elle marque également un achèvement et un moment émotionnellement fort de leur formation. On peut dès lors comprendre que la décision de renoncer à cet examen ait été particulièrement mal accueillie dans les régions peu touchées par la pandémie.

Compte tenu des exigences des cantons et de la Confédération, une réalisation équitable et efficace de cet examen n'était pas été possible et aurait notamment entraîné des difficultés considérables pour l'école professionnelle des constructeurs de voies de communication. Les responsables de l'école professionnelle ont recherché intensivement d'autres solutions. Il a toutefois fallu se rendre à l'évidence qu'avec près de 300 candidats dans la construction de routes, les conditions cadre temporelles et organisationnelles auraient été tellement contraignantes, qu'une réalisation ordonnée n'aurait tout simplement pas été possible. De plus, il fallait assurer les autres formations et le début dans les délais de la nouvelle année scolaire. C'est donc le cœur lourd, mais conscients nos responsabilités que nous avons décidé de supprimer l'examen pratique. Cette décision a également été soutenue par les centres d'examen du Tessin et de Suisse romande, où une réalisation aurait été possible en raison du faible nombre de candidats.

Pour tout complément d'information:

infra-suisse.ch/examens

3 questions à Florian Tschümperlin

Le directeur de l'école professionnelle des constructeurs d'infrastructures, à Sursee, s'exprime sur les examens de cette année et les décisions y relatives. Il ne voit pas de désavantages pour les titulaires de cette année sur le marché de l'emploi.

N'y avait-il vraiment aucun moyen de réaliser normalement cet examen? L'école professionnelle n'a-t-elle pas fait le choix de la facilité?

Nous avons choisi tout le contraire de la facilité! Nous avons évalué différents scénarios et formes d'examen – entre autres un examen pratique réduit sur deux jours. Les critères de base pour toutes les variantes étaient le respect des mesures de protection, les ressources en personnel (notamment les experts), la place dans la halle et le temps à disposition pour l'organisation et la réalisation de l'examen. Il y avait quelque 300 candidates et candidats, qui avaient tous droit à un examen correct et équitable, ce que nous ne pouvions garantir à 100 pour cent, en avril, en raison de la pandémie et des incertitudes qu'il y avait à ce moment-là. Que ce serait-il passé si nous avions dû interrompre les examens à mi-course?

Pensez-vous que cette situation a profité davantage au moins bons ou aux meilleurs candidats?

Cela a certainement profité aux candidates et aux candidats un peu faibles. Un examen est toujours un instantané. Il faut alors tout donner et montrer de quoi on est capable. Dans ces conditions, la forme du jour, mais aussi l'entraînement jouent un rôle important.



Les constructeurs de routes ayant terminé leur formation en 2020 doivent-ils s'attendre à être désavantagés sur le marché de l'emploi?

Non. L'examen de fin d'apprentissage est sans aucun doute une étape importante de la formation professionnelle. Mais dans deux ou trois ans, c'est avant tout la performance et l'engagement sur le chantier ainsi que l'expérience qui vont compter, ou un perfectionnement.

Pour tout complément d'information:
[verkehrswegbauer.ch](https://www.verkehrswegbauer.ch)

Construction: sortir de la crise du coronavirus

Un plan de la construction en 5 points



Pour le bien de notre pays: un nouvel élan donné par la construction avec les communes, les cantons, la Confédération et les maîtres d'ouvrage

1. Lancer immédiatement des projets de construction
2. Attribuer des contrats aux architectes, ingénieurs et entrepreneurs
3. Faire avancer la planification et les projets en cours
4. Accélérer les procédures d'autorisation au sein des communes et des cantons
5. Assurer la sécurité et la poursuite de l'ensemble des travaux

Relevons ce défi – ensemble, de façon rapide et non bureaucratique!

La désignation des meilleurs constructeurs de routes n'aura lieu qu'en 2022

Les SwissSkills 2020 sont victimes du coronavirus et ont été repoussés en 2022.

Il n'y aura donc pas de Championnat suisse des constructeurs de routes, cette année. Toutes les personnes impliquées dans ce championnat ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans sa préparation.



Les candidats qui auraient dû s'affronter en 2020 ...

Sans la pandémie du Covid-19, les six meilleures équipes de constructeurs de routes se seraient qualifiées pour la finale lors des éliminatoires d'avril, à Delémont. Malheureusement, ces éliminatoires, préparées avec beaucoup d'engagement et de passion par la société des entrepreneurs

du Jura bernois, ont déjà dû être annulées. Les SwissSkills, qui auraient dû avoir lieu en septembre à Berne, ont maintenant été déplacés. C'est dans ce cadre que les meilleurs constructeurs de routes de Suisse auraient dû être désignés.



Images de la préparation des candidats

La déception est grande parmi les 22 participants qui auraient s'affronter en 11 équipes. Il en va de même pour leurs collègues, leurs employeurs et le comité d'organisation d'Infra Suisse. Les objectifs des participants étaient élevés. «La première place», déclarait par exemple Christoph Koller, de F. Trachsel AG, au début de l'année. Pour Franco Reber, de Walo Bertschinger, l'ambition était également très claire: «Je veux devenir champion suisse». Cela ne sera malheureusement possible qu'en 2022. Car la prochaine édition des championnats des métiers aura lieu dans un peu plus de deux ans à Berne.

«Avec quelque 120'000 spectatrices et spectateurs, les SwissSkills représentent une plate-forme unique pour faire connaître les performances et la diversité de la profession à un large public. Les épreuves et le programme cadre attrayant permettent de montrer la construction de routes sous son meilleur jour et de la faire découvrir à tous», relève Matthias Forster, directeur d'Infra Suisse. L'expérience des dernières éditions des SwissSkills a montré que

ces championnats nationaux permettent de susciter beaucoup de sympathie et d'intérêt pour ce métier parmi la population, ajoute Matthias Forster.

Les SwissSkills créent l'attention nécessaire pour justifier le coût financier d'un Championnat suisse des constructeurs de routes. Seuls une telle infrastructure et un programme cadre correspondant permettent de réaliser des épreuves à même d'attirer un nombreux public. Et comme il n'y a ni championnats du monde, ni championnats européens pour les constructeurs de routes – contrairement, par exemple, aux maçons – il n'y a pas de nécessité de sélectionner des équipes pour d'autres championnats. Infra Suisse veut à nouveau être présente aux SwissSkills 2022, en étroite collaboration avec la Société suisse des entrepreneurs. Les éliminatoires sont prévues en 2021.

Pour tout complément d'information:
constructeur-de-routes.ch/championnat

Brochures professionnelles au look de jeu vidéo

Pour toucher les jeunes, il faut aller avec son temps. Une excellente raison de revoir les anciennes brochures pour la construction de voies de communication. Celles-ci contiennent désormais des avatars et beaucoup moins de texte. Une grande attention a été accordée aux liens vers des informations sur Internet.





Aperçu de la brochure: peu de texte, beaucoup d'images et des liens QR

Les anciennes brochures professionnelles ont déjà 10 ans. Grand temps, par conséquent, de revoir leur conception. Depuis l'automne 2019, Infra Suisse a donc entièrement revu les cinq brochures, en collaboration avec l'agence zurichoise Jim&Jim. Les constructeurs de routes, de fondations, de rails, de sols industriels et de chapes de même que les paveurs se présentent maintenant comme s'ils étaient sortis d'un jeu vidéo.

L'agence, qui possède une grande expérience avec les groupes cibles jeunes, nous a convaincus avec son idée d'utiliser des éléments de l'univers des jeux vidéo pour la promotion des métiers. Ce sont donc désormais des avatars et non les photos traditionnelles qui ont été utilisés pour s'adresser aux jeunes. Ceux-ci, tout comme les chantiers, ont été conçus par le studio zurichois Vaudeville. Le style rappelle des jeux comme Fortnite et permet aux jeunes de s'identifier au thème et aux différents métiers. Malgré ce parti-pris pour le numérique, les

brochures sont encore proposées sous forme imprimée. Les services d'orientation professionnelle, les écoles, les parents et les entreprises formatrices continuent de miser sur celles-ci, même à l'ère numérique. Le design, le volume et le format ont toutefois été adaptés aux besoins actuels. Ces brochures sont au format A5 très pratique et n'ont plus que 4 pages. Le contenu a été nettement réduit. Le langage est concis et précis. Une vue d'ensemble claire, avec des icônes et des éléments graphiques, permet de s'y retrouver facilement.

De récentes études montrent que les jeux vidéo sont les activités de loisirs les plus fréquentes parmi les élèves du secondaire II, même si elles ne sont bien entendu pas les seules. La présentation moderne des brochures a donc un objectif bien précis: promouvoir l'image des différents métiers et stabiliser ainsi à long terme le nombre d'apprentis dans la formation initiale. Les nouveaux matériaux montrent que les métiers de la construction de voies de communication sont attrayants et ont de

l'avenir, ainsi que de bonnes possibilités de perfectionnement et de carrière. Les brochures mettent l'accent sur les principaux aspects de chaque métier et offrent une image positive et réaliste du travail quotidien. Parallèlement, elles présentent les exigences et la formation. Des codes QR renvoient vers des vidéos et d'autres contenus sur Internet.

Les cinq brochures ont été conçues avec la même mise en page, mais se distinguent malgré tout clairement par les différentes figures et chantiers illustrés.

Toutes les brochures sont disponibles, comme d'habitude, en français, allemand et italien, et peuvent être commandées à partir de juillet dans la boutique en ligne d'Infra Suisse. Des informations complémentaires sur les métiers et la recherche de places d'apprentissage sont données sur bauberufe.ch.

Pour tout complément d'information:
infra-suisse.ch/boutique



Nouvelles vidéos des métiers

La SSE a également produit, cette année, six nouvelles vidéos sur la construction de routes pour la promotion de la relève, ainsi qu'une bande-annonce. La vidéo met en scène Aaron Imlig et Maxence Vauclair. Dans ces clips modernes, ces deux apprentis montrent leur quotidien sur le chantier. De juin à septembre, quatre autres jeunes constructeurs de routes suivront, avec des vidéos en français ou en allemand.

YouTube Société Suisse
des Entrepreneurs





L'assemblée des membres est l'un des points forts de l'année pour Infra Suisse. En raison de la pandémie de Covid-19, l'assemblée de cette année n'a pas pu avoir lieu comme d'habitude. Les votations se sont déroulées par voie de circulaire.

L'assemblée ordinaire des membres d'Infra Suisse n'a pas pu avoir lieu comme prévu, le 30 avril 2020 à Baden. Les affaires statutaires ont par conséquent été traitées, exceptionnellement, par voie de circulaire. L'effet positif de cette procédure est que la participation aux votations a été nettement supérieure à celles des autres années.

Les membres devaient notamment se prononcer sur les propositions suivantes du comité:

- Approbation des comptes annuels 2019 et du budget 2020
- Maintien de la cotisation des membres et modification du rabais sur la contribution aux prestations par apprenti ayant réussi son examen de fin d'apprentissage (constructeurs de routes et constructeurs de fondations)
- Election de Sandra Salvador-Ziegler (Ziegler AG, Liestal) comme déléguée SSE et d'Andreas Schmid (Pius Schmid AG, Viège) comme délégué suppléant SSE.
- Approbation des travaux de rénovation de l'école professionnelle des constructeurs de voies de communication

Toutes les propositions du comité ont été approuvées par les membres. La prochaine assemblée des membres aura lieu le 29 avril 2021 – espérons en conditions normales.

Tous nos vœux pour l'avenir

Armando Casanova, de l'entreprise Ziegler AG, à Liestal, prend sa retraite et a donc annoncé son départ comme délégué SSE d'Infra Suisse. Avec lui, c'est un membre de longue date de notre organisation qui s'en va. Armando Casanova a été, depuis la fondation de la Fédération Infra, en 2006, notre représentant à l'assemblée des délégués. Il a toujours fait preuve d'un grand engagement en faveur de notre association et de la défense des intérêts de l'ensemble du secteur. Le comité d'Infra Suisse remercie très cordialement Armando Casanova de son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

En tant que directeur adjoint de la Société suisse des entrepreneurs et directeur du Secrétariat romand à Lausanne, Blaise Clerc a également été le visage d'Infra Suisse en Suisse romande. Avec son équipe, il a organisé les Journées Infra durant ces 13 dernières années et en a fait le plus important rendez-vous du secteur pour la Suisse romande. Blaise Clerc a quitté la SSE fin mars. Le comité d'Infra Suisse le remercie très cordialement de son engagement comme interlocuteur en Suisse romande et lui adresse ses meilleurs vœux pour ses futurs projets.

«Montrer avec fierté ce que nous réalisons chaque jour»

Marcel Baumann est au comité d'Infra Suisse depuis 2018 en tant que responsable du secteur routes et génie civil. Quels sont, selon lui, les principaux défis pour les constructeurs d'infrastructures et l'association?



Le coronavirus a largement paralysé nos activités. Le travail sur les chantiers suisses a heureusement pu continuer. Comment avez-vous vécu cette situation?

En raison de la proximité avec l'Italie et le Tessin, ainsi que du nombre plus important de personnes infectées en Suisse romande, celle-ci a réagi de manière particulièrement sensible à la situation. Ce qui a conduit les cantons de Genève et de Vaud à

fermer leurs chantiers. Cette situation a représenté un défi considérable pour notre entreprise, active principalement dans le canton de Fribourg. Dans cette phase, la communication interne de l'entreprise a été extrêmement importante, afin que les mesures ordonnées soient correctement mises en œuvre et que les collaborateurs/trices, notamment ceux des groupes vulnérables, puissent être instruits correctement.

Nous avons formé un groupe de travail qui a analysé très rapidement les nouvelles situations et a planifié puis mis en œuvre les mesures nécessaires – une véritable organisation de crise. Des difficultés d'approvisionnement en masques et moyens de désinfection ont encore compliqué la situation. La mise en œuvre sur les chantiers des règles de l'OFSP en matière d'hygiène et de comportement ont été un défi au plan logistique, dans la mesure où les transports de personnel et les installations de chantier, y compris les campagnes de désinfection, devaient s'adapter dans un délai extrêmement court aux nouvelles exigences. Le respect de la distanciation sociale a impliqué une modification du déroulement des travaux sur les grands chantiers avec plusieurs équipes et ainsi que pour nos équipes de pose de revêtements routiers.

Notre administration a également été mise à rude épreuve en raison de notre devoir d'avis envers nos mandants, dans le cadre duquel nous avons dû annoncer des surcoûts et la prolongation des délais pour la réalisation des travaux. Parallèlement, il fallait déclarer le chômage partiel pour une partie de notre personnel. Une grande partie de nos conducteurs de travaux et de nos collaborateurs/trices administratifs sont passés au télétravail. Nous nous sommes efforcés de limiter la présence physique dans nos bureaux au strict minimum.

Au plan privé, nous avons surtout été impactés par le fait que nos deux enfants suivaient un enseignement à distance et que les activités de loisirs étaient limitées. Comme j'ai en partie également travaillé depuis la maison, tout comme ma femme, il est arrivé que nous communiquions avec le monde extérieur depuis quatre pièces en même temps, que ce soit pour l'école ou professionnellement. Mon agenda s'est progressivement vidé et les week-ends étaient moins planifiés, ce qui a entraîné une certaine décelération bienvenue.

La crise du coronavirus va-t-elle modifier le secteur de la construction ?

Nous constatons d'abord que plusieurs processus d'adjudication sont ralentis, voire repoussés. Cela touche tout particulièrement le secteur industriel. La récession qui se profile va nous occuper durant la seconde partie de l'année, mais aussi l'année prochaine. Des investissements sont repoussés,

voir annulés, et cela aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, ce qui entraîne une réduction du volume de travaux. Cette crise nous a également montré notre dépendance aux chaînes logistiques; des aspects comme les livraisons juste à temps ou les lieux de production à l'étranger doivent être réévalués avec un regard critique.

Le secteur de la construction a dû intégrer en très peu de temps des éléments comme le télétravail, les vidéoconférences ou des alternatives à des manifestations présentiels. Sur ce point, on peut constater que nous avons très bien maîtrisé ces changements – malgré l'allégation d'une certaine passivité de notre secteur face à l'innovation. J'espère vivement que cette crise influencera durablement notre comportement en matière de mobilité ainsi que notre manière de travailler. Cela va donner une impulsion positive à notre secteur et accroître notre attractivité sur le marché. Mettons à profit des éléments comme le temps partiel ou le télétravail en tant qu'effets secondaires positifs, y compris après la crise!

Vous êtes originaire de Schaffhouse et vivez en Suisse romande. Qu'est-ce que les entreprises de Suisse romande et de Suisse alémanique pourraient apprendre les unes des autres ?

La langue! Et cela vaut pour les deux régions. Car la fameuse barrière de röstis n'existe pas, à mon sens, sous la forme où on l'entend généralement. Les différences culturelles ne sont pas si grandes. Il s'agit plutôt de particularismes régionaux. L'Engadine se différencie aussi du pays d'Appenzell. D'où ma position, selon laquelle les Suisses romands devraient apprendre l'allemand et les Suisses alémaniques apprendre le français, en y associant une estime réciproque.

Bien sûr, la Suisse romande est culturellement plus proche de la France, alors que la Suisse alémanique est plus proche de son voisin du nord. A cela s'ajoute que la sensibilité politique varie sur certains domaines, entre ces deux régions. Des thèmes comme la relation de la Suisse avec l'étranger ou l'immigration sont perçus différemment en Suisse romande. Le rôle de l'Etat est moins remis en question en Suisse romande, ce qu'on a également pu constater dans le cadre de la crise du coronavirus. Dans les cantons de Genève et de Vaud,



les chantiers ont été fermés sur ordre des autorités cantonales, alors que les travaux n'ont pas été interrompus en Suisse alémanique, avec en toile de fond la question suivante: qui doit prendre en charge les coûts des fermetures de chantiers?

Je ne dirais donc pas qu'il y a à «apprendre». La diversité de la Suisse est ce qui rend ce pays si unique. Une meilleure compréhension linguistique nous sensibiliserait toutefois davantage à la perception et aux attentes de l'autre.

Vous avez été actif dans les travaux souterrains et dirigez maintenant une entreprise de construction de routes et de génie civil. Quelle est votre véritable passion, en tant que constructeur d'infrastructures?

J'ai deux passions: les travaux souterrains me fascinent toujours autant – en raison de l'ampleur et de la durée des travaux, en grande partie influencées par la géologie. Les machines et engins spéciaux ont bien sûr aussi un côté fascinant. Et le fait que ces grands chantiers impliquent généralement un travail par équipes et sont souvent décentrés donne

également lieu à une ambiance de chantier particulière, avec un fort esprit d'équipe.

La construction de routes et le génie civil, en revanche, présentent une autre complexité, associée à l'exigence d'optimisation de la phase de réalisation et à un domaine technique très particulier. Un projet est mis à disposition des utilisateurs dans un laps de temps beaucoup plus court. Dans les deux domaines, le travail d'équipe axé vers un objectif commun est toutefois déterminant, et c'est cela qui me fascine, aussi bien dans l'un que dans l'autre.

ANTIGLIO SA fait partie du groupe Marti. Estimez-vous qu'Infra Suisse est une organisation qui défend avant tout les grandes entreprises?

Infra Suisse défend les intérêts de tous ses membres et n'en privilégie aucun. Les exigences posées à l'association doivent bien entendu être considérées de manière différenciée. Je pense toutefois que le profil de prestations d'Infra Suisse répond aux attentes aussi bien des grandes entreprises que des plus petites. C'est cette diversité qui fait la force de notre association.

Quels sont, selon vous, les plus grands défis pour une entreprise de construction qui veut faire sa place sur le marché?

Le plus grand défi pour une entreprise de construction réside dans ses collaborateurs. Ce sont eux qui constituent le facteur déterminant. Toutes les innovations techniques, tendances à la numérisation ou autres aspects spécifiques au marché sont secondaires. Une entreprise dans laquelle les collaborateurs s'identifient aux valeurs de l'entreprise et qui leur témoigne également de l'estime en retour et leur permet de s'épanouir pourra faire sa place sur le marché.

L'entreprise doit également être capable de s'adapter rapidement et avec souplesse. Le principe de la survie du plus apte décrit précisément cette faculté. Ce n'est pas le plus fort qui va se maintenir et prospérer, mais celui qui saura le mieux s'adapter aux changements de son environnement. Durant les mois qui viennent, cette capacité d'adaptation va être plus importante que jamais.

Où en est, aujourd'hui, la construction d'infrastructures en Suisse? Quels sont les développements qui l'attendent?

Les grands projets d'infrastructure pour la route et le rail sont assurés par les programmes de financement FAIF et FORTA. La crise du coronavirus va toutefois influencer la gestion des budgets des pouvoirs publics. Je pense malgré tout que la construction d'infrastructures continuera de constituer une part importante du secteur de la construction. Une infrastructure en bon état et performante représente un avantage de site évident pour la Suisse et requiert un entretien et un développement en conséquence.

La fermeture des cycles de matériaux grâce à davantage de recyclage et de démolition ordonnée va représenter un grand défi à l'avenir, mais aussi une opportunité. Ce développement est favorisé, d'une part, par des bases légales comme l'OLED et, d'autre part, par la nécessité de rester concurrentiel sur le marché.

Pour certains projets, les modèles de contrat actuels ont atteint leurs limites. Il faut donc développer des modèles de coopération alternatifs, notamment avec les grands maîtres d'ouvrage publics.

Le secteur de la construction d'infrastructures recherche des spécialistes qualifiés. N'y a-t-il pas suffisamment de personnes souhaitant travailler dans la construction?

Notre secteur a toujours la réputation d'être peu innovant, peu «smart» et très masculin. Les métiers dans le domaine des infrastructures offrent pourtant un excellent potentiel de carrière, des salaires très intéressants et des tâches complexes et variées.

Infra Suisse met donc en œuvre des mesures de promotion de la profession dans plusieurs domaines. Sur ce point, les constructeurs d'infrastructures peuvent encore en faire plus en formant des apprentis et en informant de manière positive et à travers divers médias sur la construction d'infrastructures. Nous n'avons pas à craindre la comparaison avec d'autres secteurs et pouvons montrer avec fierté ce que nous réalisons chaque jour! Nos ouvrages offrent des avantages concrets aux utilisatrices et aux utilisateurs, autrement dit à nous tous.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à vous engager au comité d'Infra Suisse?

Avant tout, je suis convaincu que la construction d'infrastructures a besoin d'une représentation supérieure et nationale indépendante des entreprises, afin de défendre les intérêts de notre secteur. C'est le sens de mon engagement.

Il y a quelques années, ou plutôt dizaines d'années, j'ai eu un premier contact avec Infra Suisse (plus précisément, avec l'organisation antérieure) dans le cadre du cours Travaux souterrains pour étudiants EPF/HES. J'ai gardé un excellent souvenir de ce cours, avec de nombreuses rencontres intéressantes et de nouveaux aspects fascinants. Je vois mon engagement au comité comme ma contribution personnelle afin de donner quelque chose en retour.

Bref portrait

Marcel Baumann est directeur d'ANTIGLIO SA. Cette entreprise domiciliée dans le canton de Fribourg est active dans le bâtiment et le génie civil, et fait partie du groupe Marti.

Perfectionnements dans la construction d'infrastructure

Le secteur de la construction offre de nombreuses possibilités de formation de degré tertiaire. Infra Suisse promeut ces formations. Le secteur affiche une demande élevée de cadres qualifiés.



Le secteur de la construction offre d'excellentes possibilités de perfectionnement et de carrière. Malgré cela, on constate un manque de relève dans la construction d'infrastructures. Un tiers environ des entreprises de construction ont de la peine à couvrir leurs besoins en matière de cadres supérieures ou de spécialistes pour l'établissement des devis.

Cette proportion grimpe même jusqu'aux deux tiers concernant les cadres moyens. C'est ce qu'a montré un sondage d'Infra Suisse réalisé en décembre 2019. Infra Suisse s'engage par conséquent activement pour la formation en haute école et la promotion de la relève.

Etudes d'ingénieur civil

Des ingénieures et des ingénieurs civils qualifiés sont essentiels pour la construction d'infrastructures. Le nombre de titulaires est toutefois nettement inférieur à la demande du marché. Celui ou celle qui a obtenu son bac et possède une année d'expérience professionnelle dans le génie civil peut étudier dans une haute école ou une haute école spécialisée et devenir ingénieure ou ingénieur civil. L'expérience professionnelle peut être acquise par le biais de stages. Ceux-ci offrent non seulement un bon aperçu de son futur métier, mais permettent aussi de réseauter dans le secteur.

professions-construction.ch

Cours de construction de fondations et de travaux spéciaux du génie civil

A côté des formations professionnelles supérieures, il est également possible de se perfectionner à une université, p.ex. en suivant le cours CAS construction de fondations et travaux spéciaux du génie civil. Celui-ci s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux ingénieurs et aux entrepreneurs ayant déjà une certaine expérience professionnelle, mais aussi aux groupes professionnels apparentés participant à la conception, à la réalisation et à l'organisation de projets. Les travaux dans ce domaine deviennent toujours plus complexes. Leur conception et leur exécution dans les règles de l'art requiert des spécialistes qualifiés. Ceux-ci doivent adopter une vision globale, avoir une bonne connaissance du domaine des normes et des contrats et avoir des compétences organisationnelles et en matière de conception. C'est ce qu'on peut acquérir dans le cadre du cours CAS donné à la Haute école de Lucerne, en collaboration avec Infra Suisse. Le prochain cours aura lieu d'octobre 2020 à avril 2021 sur le campus de Horw. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire jusqu'au 15 août.

infra-suisse.ch/cas

Découvrir la construction de tunnels

Le cours de haute école Travaux souterrains, sur le campus de Sursee, donne un bon aperçu du domaine des travaux souterrains. Ce cours s'adresse, comme d'habitude, aux étudiants des EPF et des HES, et aura lieu du 7 au 10 septembre 2020. Cette année, les participantes et les participants découvriront les travaux souterrains à l'exemple du tunnel

de Gubris, avec visite du chantier. Ils étudieront les défis de la construction de tunnels par la méthode conventionnelle et des aménagements intérieurs. Ce cours offre, en plus, la possibilité unique en son genre de nouer des contacts avec des entreprises et des employeurs potentiels, et de planifier sa future carrière. Ce cours est réalisé par Infra Suisse. Inscription jusqu'au 26 juin.

infra-suisse.ch/hautes-ecoles

Prestations d'ingénieur exceptionnelles

Le Building Award – le prix d'excellence pour les ingénieures et les ingénieurs de la construction – vise à susciter l'intérêt pour l'ensemble du domaine de la construction et propose une plate-forme à toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir la promotion de la relève dans le domaine de l'ingénierie. La remise du 4ème Building Award aura lieu le 17 juin 2021 dans le KKL de Lucerne. Ce prix est destiné à promouvoir la relève et distingue des prestations exceptionnelles. Il permet également aux jeunes professionnels de se mettre en avant avec leurs projets primés. Ce prix distingue des «prestations d'ingénieur novatrices et exceptionnelles dans le domaine de la construction» dans différentes catégories. Ce prix est soutenu, notamment, par Infra Suisse, la SSE et l'usic.

building-award.ch

Ouvrage de référence sur la construction de routes et le génie civil

L'ouvrage «Baupraxis» en deux volumes paru cette année donne une bonne vue d'ensemble de la construction de routes et du génie civil. Cet ouvrage spécialisé s'adresse en premier lieu aux étudiants des hautes écoles et d'autres instituts de formation ayant peu d'expérience dans le domaine du génie civil et de la construction de routes. Mais il propose également de précieuses références pour les vieux renards. On y retrouvera les nombreux défis quotidiens et les travaux diversifiés et complexes de toute entreprise de construction. Les auteurs Rolf Steiner et Tobias Frick, eux-mêmes ingénieurs civils, appliquent dans cet ouvrage l'approche essentielle d'une collaboration partenariale et bien comprise de tous les intervenants de la construction. Infra Suisse a apporté son soutien à cet ouvrage.

fachwissenbau.ch

Identifier assez tôt les risques pour l'environnement

L'Institut des techniques de l'environnement et des procédés (UMTEC) de la Haute école technique de Rapperswil a développé un algorithme permettant d'identifier les risques pour l'environnement. Ce développement a été commandé par Infra Suisse.

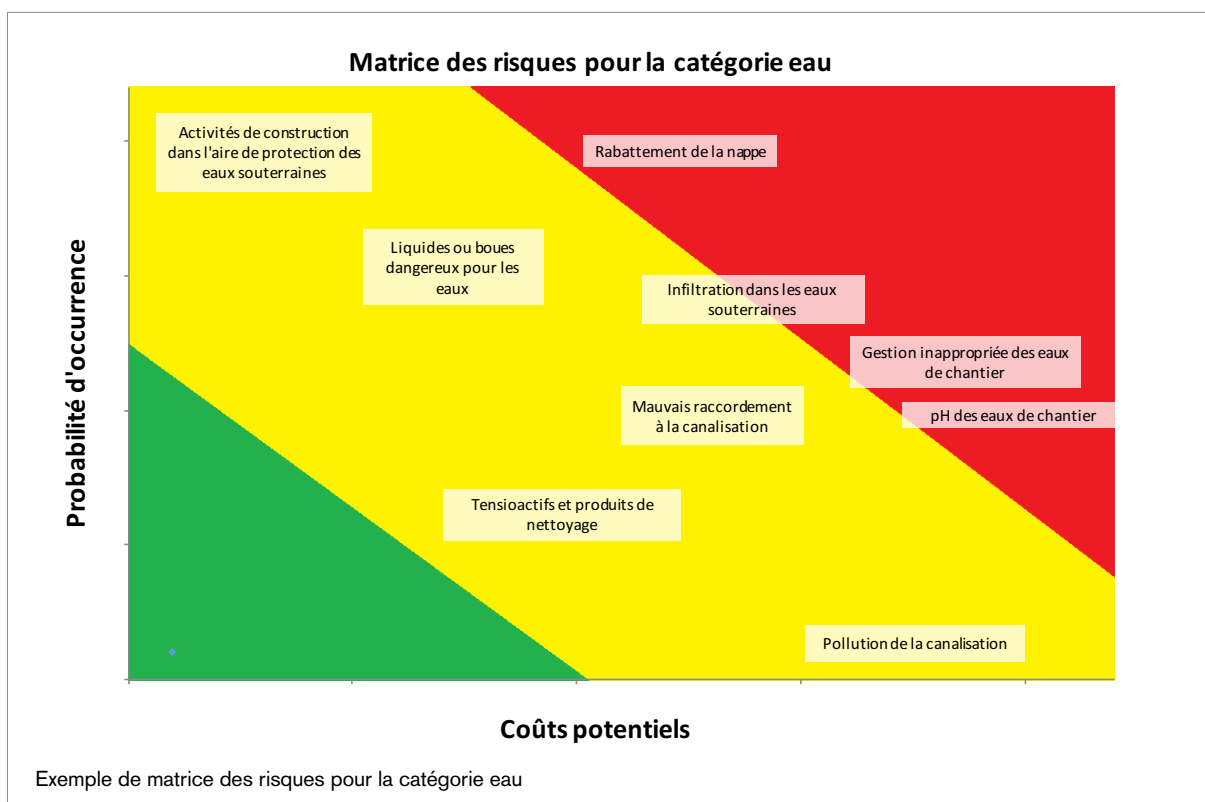


Infra Suisse met à disposition de ses membres une plate-forme électronique pour l'identification précoce des risques pour l'environnement liés à des projets de construction. Les utilisateurs répondent à une série de questions, après quoi le logiciel analyse les réponses, puis identifie et évalue les risques potentiels pour l'environnement. En 15 minutes, on obtient ainsi un profil des risques pour l'environnement liés au chantier, avec tous les points critiques et les renvois aux articles de loi pertinents et aux valeurs limites applicables.

La construction et le démantèlement d'infrastructures sont liés à des risques environnementaux, souvent cachés. Même une étude d'impact sur l'environnement (EIE) ne permet pas de les mettre tous

en évidence. Il y a toutefois un besoin d'évaluer les projets d'infrastructure le plus tôt possible – c'est-à-dire avant la conclusion de l'étude d'impact sur l'environnement. D'autre part, il s'agit également d'identifier assez tôt les risques environnementaux au sens large – y compris ceux qui ne font pas partie de l'étude d'impact sur l'environnement.

Si ces risques ne sont pas pris en compte lors de la conception, cela peut entraîner non seulement des dommages réputationnels pour les entreprises de construction concernées et leurs mandants, mais aussi des coûts supplémentaires occasionnés par des arrêts des travaux ou des travaux supplémentaires.



Un nouveau développement de A à Z

A côté des principaux risques pour l'environnement, cette appli intègre également les lois, ordonnances, directives et lignes directrices pertinents pour le domaine de l'environnement ainsi que les valeurs VME de la Suva. L'UMTEC a développé et concrétisé l'algorithme sur la base de ces documents.

InfraEco est structuré en cinq niveaux: le premier niveau comprend les informations générales relatives au type de projet de construction telles que le lieu et la durée du projet. Le deuxième niveau est constitué par les sources de risques potentiels comme les déchets, les eaux usées et les machines de chantier. Le troisième niveau comprend les vecteurs de risques tels que les émissions de polluants. Le quatrième niveau fait le lien entre les sources potentielles de risques et les biens à protéger. Le cinquième niveau, enfin, représente les risques identifiés dans une matrice.

Larges possibilités d'application

L'appli InfraEco est destinée en premier lieu aux entreprises de construction. Mais elle est aussi intéressante pour les bureaux d'études, les autorités et les maîtres d'ouvrage qui veulent se faire une idée

des risques potentiels pour l'environnement. Actuellement, l'accent a été mis sur les projets dans les domaines routes, tunnels, ponts et rail. D'autres domaines du génie civil ou du bâtiment pourront être intégrés ultérieurement. L'application pourra être téléchargée depuis le site Internet d'Infra Suisse à partir de l'été 2020.

Thomas Pohl, directeur de l'UMTEC

InfraEco

- propose une matrice des risques orientée pratique
- met en évidence les risques pour l'environnement et permet de les évaluer
- réduit le risque de dommages réputationnels et de réclamations
- offre un soutien pour l'établissement des offres
- sensibilise tous les intervenants aux risques pour l'environnement
- soutient la communication avec le maître de l'ouvrage



Comité

Pas de changement au comité d'Infra Suisse. Les 10 membres du comité continuent de travailler dans leurs domaines spécifiques sous la direction du président, le conseiller national Christian Wasserfallen. C'est ce qu'a décidé cet organe lors de sa séance de mai.

infra-suisse.ch/comite



Construction d'infrastructures 2020

La nouvelle brochure «Construction d'infrastructures 2020» propose à nouveau une rétrospective et des perspectives pour les constructeurs d'infrastructures. Vous pouvez la commander gratuitement sur info@infra-suisse.ch et au 058 360 77 77 ou la feuilleter en ligne.

infra-suisse.ch/rapports-annuels



Contribution à la promotion de la relève

La HG Commerciale soutient Infra Suisse cette année aussi à travers une contribution financière pour la promotion de la relève. Infra Suisse remercie très cordialement la HGC de son soutien.

hgc.ch



Nouveau directeur de CFF Infrastructure

Peter Kummer reprend la direction de CFF Infrastructure à partir de mi-août. L'actuel responsable de l'informatique aux CFF succède ainsi à Jacques Boschung, qui quitte les CFF.

company.sbb.ch/fr/medias

Jürg Lüscher nous a quittés

Jürg Lüscher a été membre du comité de l'Union d'entreprises suisses de construction de routes (VESTRA), une organisation précurseur d'Infra Suisse, pendant 16 ans, à partir de 1981. Après son départ, en 1997, il a été nommé membre d'honneur de la VESTRA. Durant sa période active, il a notamment été vice-président. Jürg Lüscher est décédé ce printemps.

Les manifestations d'Infra Suisse

2020

mer	01.07.20	Événement Infra: Travaux souterrains 2020	Sursee
mar	20.10.20	Conférence sur les travaux spéciaux du génie civil	Zurich
jeu	22.10.20	Conférence de Travaux souterrains automne 2020	
ven	20.11.20	Événement Infra: Construction de routes et génie civil	Oberentfelden

2021

jeu	21.01.21	Infra-Tagung 2021	Lucerne
mar	02.02.21	Journée Infra 2021	Lausanne
ven	16.04.21	Conférence de Travaux souterrains printemps 2021	
jeu	29.04.21	Assemblée des membres 2021	

Informations actuelles: infra-suisse.ch/manifestation

Impressum

Infra Suisse
Weinbergstrasse 49
8042 Zurich

058 360 77 77
info@infra-suisse.ch
infra-suisse.ch



InfraSuisse



infra-suisse.ch

Rédaction

Ronny Förster, r.foerster@infra-suisse.ch

Concept et design

Nicole Aregger, Reto Gratwohl | filter.ch

Photos

Rohrermedia GmbH (10), CFF (26),
Stefan Schaufelberger (8), Markus Senn (2, 20),
Jean-Bernard Sieber (18, 20),
Ben Zurbriggen (4, 12–13, 17, 24, 26)

Imprimerie

Baldegger, Winterthour

Paraît quatre fois par an.

